

Établissement Enseignements Artistiques

RENTÉE
21/22



UN ÉTABLISSEMENT OUVERT SUR LES DIFFÉRENTS ARTS VIVANTS : MUSIQUE/THÉÂTRE/DANSE

UN LARGE CHOIX DE DISCIPLINES ENSEIGNÉES
DES PLUS JEUNES AUX PLUS GRANDS

Petite enfance

À partir du mois d'octobre, dans différents lieux, suivant un calendrier défini à la rentrée.

Séances BB musique

Les séances BB musique, pour les petits de 0-2 ans et les moyens de 3-4 ans, permettent le partage d'un temps musical entre le jeune enfant et le parent.

Encadrées par Yoann Chrétien, intervenant musicien spécialisé petite enfance, ces séances développent, dès le plus jeune âge, une sensibilité au plaisir de l'écoute.

Séances DANSE parents/enfants

Ces séances, encadrées par la danseuse Alejandra Acosta, proposent au binôme parents/enfants un moment ludique et convivial autour de la danse. L'objectif est d'instaurer, grâce aux jeux et à l'écoute, une détente qui permettra à chacun d'explorer sa propre manière de bouger dans l'espace.

Séances MUSIQUE & DANSE parents/enfants

Encadrées par Alejandra Acosta et Yoann Chrétien, ces séances proposent de mêler les deux pratiques, pour les binômes parents/enfants (2-6 ans).

Éveil musical

Cet atelier collectif, hebdomadaire pour les 5 et 6 ans, propose une approche sensorielle et ludique de la musique à partir de jeux collectifs : corps, voix et instruments. Les enfants explorent ainsi les premières notions musicales.

Avec Alejandra Acosta & Yoann Chrétien :

- à Cossé-le-Vivien, le mardi 17h30-18h15
- à Craon, le vendredi 17h30-18h15

Cursus musical enfant

Le cursus musical, accessible à partir de 7 ans, est organisé sur deux cycles : le premier sur 5 ans et le second sur 3 ans.

Plusieurs objectifs sont ciblés : le plaisir de jouer ensemble, la découverte de nombreuses esthétiques musicales, le développement du goût, la création, l'ouverture culturelle, la confiance en soi, l'autonomie pour pouvoir créer ou s'impliquer dans des pratiques musicales amateurs. Dans le cadre du nouveau projet d'établissement, un nouvel objectif s'ajoutera cette année : la découverte des différentes disciplines (Musique, Danse et Théâtre).



1^{er} CYCLE

► Atelier musical 1^{ère} année (AM1)

Cet atelier s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans. Il est basé sur les perceptions corporelles et artistiques et l'expérience du jeu collectif associé à la découverte des différents instruments enseignés à l'EEA.

Atelier hebdomadaire le mercredi, encadré par 2 professeurs issus des disciplines Musique et Danse :

- à Cossé-le-Vivien 9h30-11h30
- à Craon 16h30-18h

► **Les 3 années suivantes (AM2/AM3/AM4)**, les élèves musiciens participent à un atelier musical de 1h30. Ils abordent les différentes notions et univers musicaux, en jouant ensemble. Un cours d'instrument, en connexion avec le cours collectif, s'ajoute à ce dispositif pédagogique. L'interdisciplinarité se poursuit sur des temps choisis dans l'année avec des interventions ponctuelles mêlant danse et théâtre à partir de l'AM4.

Orchestre au collège (OAE)

Un autre parcours en 1er cycle est possible en participant au cursus Orchestre au Collège.

Ce dispositif est désormais possible à partir de la classe de 6e sur les collèges Alfred Jarry de Renazé, Volney à Craon et de l'Oriette à Cossé-le-Vivien. Les collégiens bénéficient de deux cours collectifs hebdomadaires sur le temps scolaire, animés en collaboration entre le professeur d'éducation musicale du collège et les professeurs d'instruments spécialisés de l'EEA. L'esthétique choisie à Renazé est le Marchin' Band (saxophone, trompette, trombone, tuba et percussion), à Craon le Steel Band (orchestre d'instruments traditionnels des Caraïbes), et à Cossé-le-Vivien le Big Band (saxophone, trompette, trombone, piano, basse, guitare, batterie et percussions).

2nd CYCLE

Dès l'AM5, première année du second cycle, puis en AM6 et AM7 une pratique collective s'ajoute.

Les élèves travaillent la création, grâce notamment aux outils numériques, avec pour objectif l'accompagnement vers une autonomie en vue de créer leur propre groupe ou de s'insérer en amateur dans des pratiques existantes.

- Un atelier musical de création 1h30/hebdo
- Un cours de pratiques collectives 1h/hebdo
- Un cours d'instrument 45mn/hebdo (à partir de l'AM6)



Cursus instrumental adulte

L'EEA est aussi un lieu d'enseignement en direction des adultes qui a pour mission d'accompagner chacun, grâce à un parcours adapté et personnalisé.

Cours d'instruments

Clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette classique/jazz, trombone, tuba, chant lyrique/variété jazz, piano classique/jazz, accordéon chromatique/diatonique, orgue à tuyaux, violon et alto, guitare classique/d'accompagnement/électrique, basse électrique, contrebasse jazz, percussions et batterie.

Chorales

Il est possible de chanter en groupe sans être inscrit dans ce cursus :
Enfants : 6-9 ans, Adolescents : 10/14 ans et Adultes : au-delà de 14 ans.

Musicothérapie

Des séances sont possibles, suivant un parcours individuel, accompagnées par Fanny Courteille.

Art dramatique

Ateliers théâtre

Ces ateliers s'adressent aux enfants à partir de 9 ans et jusqu'à 15 ans. Ils sont basés sur l'expérience du jeu collectif et encadrés par Teresa Lopez Cruz qui collabore avec la compagnie T'ATRIUM. Les jeunes comédiens s'inscrivent dans un parcours d'expériences théâtrales dans le but de leur apporter des bases techniques qui leur permettront entre autres d'expérimenter la représentation théâtrale. Dans le cadre de notre nouveau projet pédagogique, les élèves s'initieront à la pratique de création musicale plusieurs fois dans l'année lors de cours de théâtre.

Atelier hebdomadaire le mercredi à Cossé-le-Vivien : 11h30-12h30 pour les 9-10 ans et 13h30-15h30 pour les 11-15 ans.

Atelier pendant les vacances scolaires, à Renazé selon un calendrier défini.

UN CENTRE DE RESSOURCES ARTISTIQUES

INTERVENTIONS, ACCOMPAGNEMENTS, COLLABORATIONS

Intervenants musiciens et danseur

Ce collectif, constitué de cinq intervenants musiciens et d'un danseur, intervient auprès de différents publics sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Interventions musique Petite enfance

Yoann Chrétien (musicien spécialisé « petite enfance ») intervient dans les RPE (Relais Petite Enfance), HGI (Halte-Garderies Itinérantes) et crèches du territoire pour développer une pratique musicale auprès des jeunes enfants, des parents et des professionnels de la petite enfance.

Interventions musique et danse dans les écoles primaires du territoire

Les musiciens et danseurs intervenants maillent le territoire en accompagnant les projets artistiques initiés par les professeurs des écoles élémentaires et maternelles.

Interventions musique vers les publics « empêchés »

Anne Dugué (musicienne intervenante) et Fanny Courteille (musicothérapeute) proposent un projet musical en direction des ESAT et des EHPAD. La musique devient un outil de lien social vers les personnes handicapées et les personnes âgées dépendantes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

Musiques actuelles

Éric Onillon et Joaquim Pannier accueillent dans les locaux de l'Établissement d'Enseignements Artistiques des groupes de musiques actuelles amateurs afin de les accompagner dans le développement de leurs projets musicaux. Un studio de répétition est ouvert au "29" à Craon.

Théâtre

L'EEA propose aux compagnies de théâtre amateur du territoire une aide à la création et à la réalisation de leurs projets en initiant des rencontres.

LES COLLABORATIONS SUR LE TERRITOIRE

L'EEA, entité du Pôle Culture de la Communauté de Communes du Pays de Craon, est partenaire des différents Festivals : "À Travers Chants", "Les Mouillotins", "le Festival des 37", "Les Embuscades", "Zic O' Musée", mais aussi du Réseau Lecture publique, avec la participation aux Heures du conte en musique et de la Saison spectacle vivant du Pays de Craon.

Les tarifs de l'année

	ENFANT	ADULTE
ÉVEIL MUSICAL	115€	-
CURSUS MUSICAL ^{(1) (2)} (Atelier Musical + Instrument + Pratiques collectives)	345€	-
DEUXIÈME INSTRUMENT	186€	
PRATIQUES COLLECTIVES SEULES (musique et théâtre)	93€	
OAE	48€	-
CURSUS INSTRUMENTAL ⁽²⁾ 30'	-	369€
CURSUS INSTRUMENTAL ⁽²⁾ 45'	-	402€
ATELIER ACCORDÉON DIATONIQUE	-	150€
SÉANCES PARENTS/ENFANTS (BB musique et danse)	7€/séance	
ACCUEIL EN RÉSIDENCE AVEC INTERVENANT	-	99€/jour
STUDIO DE RÉPÉTITION (3h/hebdo)	-	150€/an 20€/mois
STUDIO DE RÉPÉTITION (location ponctuelle)	-	3€/h
MUSICOTHÉRAPIE (1h/séance)	-	400€/10h 40€/h
LOCATION INSTRUMENT	110€	

(1) Tarif enfant applicable jusqu'à 18 ans. Au-delà, présentation de la carte étudiant obligatoire. Tarifs dégressifs famille nombreuse : réduction de -10% pour 2 enfants inscrits et -20% pour 3 enfants inscrits. Réduction applicable uniquement sur les tarifs enfant d'une famille. Le paiement s'effectue soit en 1 fois, 3 fois ou 10 fois possible. Ticket CAF, MSA, chèques collégiens et ANCV acceptés.

(2) Les pratiques collectives sont gratuites pour toute inscription au cursus.

Les lieux d'enseignement

Cossé-le-Vivien

Espace Daniel Beylich - 58 place Tussenhausen
Collège l'Oriette - 10 rue de l'Oriette

Quelaines-Saint-Gault

Espace Grange du Buat - Boulevard du Stade

Craon

"Le 29" - 29 rue de la Libération
Collège Volney - 54 rue du Poirier

Renazé

Collège Alfred Jarry - 2 rue de Bretagne

Permanences d'inscriptions

17h30-19h

ESPACE DANIEL BEYLICH À COSSÉ-LE-VIVIEN

Mardi 29 juin

Jeudi 1^{er} juillet

Mercredi 1^{er} septembre

"LE 29" À CRAON

Mercredi 30 juin

Vendredi 2 juillet

Jeudi 2 septembre

MAISON PRÉ À RENAZÉ

Lundi 28 juin

Vendredi 3 septembre


Samedi 28 août 10h-15h
AU FORUM DES ASSOCIATIONS DE COSSÉ-LE-VIVIEN
Salle du FCC - rue de la Libération

Établissement d'Enseignements Artistiques du Pays de Craon

02 43 98 29 61 / eea@paysdecraon.fr

www.paysdecraon.fr

www.paysdecraon.fr/Culture/EEA

 EEA Pays De Craon

